

PROGRAMME DE FORMATION VALEURS DE LA REPUBLIQUE ET LAÏCITE

Le CDOS compte parmi ses missions le partage des valeurs et des principes fondamentaux qui fondent notre République. Cette formation est destinée aux acteurs de terrain en contact direct avec les publics. Elle répond aux besoins de qualification et d'accompagnement sur l'application du principe de laïcité dans les différentes situations rencontrées au quotidien par les professionnels et bénévoles.

A – OBJECTIFS DE LA FORMATION

1. Adopter un positionnement adapté à sa situation professionnelle ou bénévole et au statut sa structure
2. Disposer des éléments permettant de répondre aux situations rencontrées dans l'exercice de ses fonctions
3. Ceux-ci étant fondés sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination, dans une logique de dialogue avec les populations

B – OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, le participant sera en mesure de (d') :

- Prendre appui sur les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et sur le principe de laïcité, pour objectiver son approche
- Confronter des pratiques professionnelles et associatives aux apports des intervenants et celles des autres participants
- Faire évoluer sa posture en s'entraînant sur des cas pratiques

C - PROGRAMME

SEQUENCE 1 : ACCUEIL – 30 MINUTES

- **Accueil des participants et présentation de la formation** Modalités pédagogiques :
 - Tour de table

SEQUENCE 2 : REPRESENTATION DE LA LAÏCITE – 20 MINUTES

- **Le principe de laïcité** Modalités pédagogiques :
 - Réflexion individuelle
 - Débat
- **Lien entre l'évocation des représentations de la laïcité et les espaces concernés**

SEQUENCE 3 : HISTOIRE DE LA LAÏCITE ET TERMINOLOGIE – 90 MINUTES

- **Points de repères historiques, évolution du terme et définition** Modalités pédagogiques :
 - Mode expositif
 - Exercice individuel
- **Définition des principes sous-jacents de la laïcité et liens entre les différents principes**

SEQUENCE 4 : APPROCHE JURIDIQUE – 110 MINUTES

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Présentation des aspects juridiques et de la philosophie des lois : <ul style="list-style-type: none"> ○ Textes de référence ○ Droits et devoirs des agents du service public et du secteur privé délégué d'un service public ○ Droits et devoirs des usagers du service public ● Cadre réglementaire à mobiliser en fonction du contexte d'exercice professionnel | Modalités pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Mode expositif - Mode interactif - Exercice en sous-groupes - Débat - Synthèse |
|---|---|

SEQUENCE 5 : ANALYSE DES SITUATIONS PROFESSIONNELLES – 120 MINUTES

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Expériences vécues par les participants & solutions possibles ● Analyse des situation et identification des réponses adéquates | Modalités pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Exercice en sous-groupe - Mode interactif - Débat - Synthèse |
|---|--|

SEQUENCE 6 : AUTOPOSITIONNEMENT – 30 MINUTES

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Appui sur les restitution, débats et réflexions individuelles des séquences précédentes. | Modalités pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Exercice individuel - Echanges |
|---|--|

SEQUENCE 7 : ARGUMENTATION – 60 MINUTES

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Appui sur les pratiques des participants ● Identification des messages à mettre en avant dans un argumentaire | Modalités pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Exercice en sous-groupe - Echanges |
|--|--|

SEQUENCE 8 : POSTURE ET COMMUNICATION – 90 MINUTES

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Apports sur les moyens d'établir le dialogue <ul style="list-style-type: none"> ○ Compréhension du cadre de référence de l'interlocuteur ○ Posture d'écoute et d'empathie ○ Techniques de communication ○ Communication non verbale ○ Techniques de médiation ● Posture à adopter en fonction du contexte d'exercice | Modalités pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Exercice en sous-groupe - Exercice en plénière - Débat - Synthèse |
|---|---|

SEQUENCE 9 : CADRE LEGAL – 45 MINUTES

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Spécialisation : Laïcité et usage des espaces publics <ul style="list-style-type: none"> ○ Définition et circonscription des espaces publics ○ Apports sur le cadre juridique applicable ○ Condition des aides publiques au cultes ○ Neutralité des bâtiments publics ○ Expression de sa religion dans l'espace public ○ Gestion des cimetières ○ Mixité dans l'espace public ○ Dissimulation du visage ● Spécialisation : Laïcité et relation socio-éducative <ul style="list-style-type: none"> ○ Distinction du cadre juridique <ul style="list-style-type: none"> ▪ En fonction du statut de la structure professionnelle : service public, service public rendu par un organisme privé (association ou entreprise) entreprise de droit privé. ○ Condition et motifs de la restriction <ul style="list-style-type: none"> ▪ De la liberté de religion (circonscription, motifs d'hygiène ou de sécurité, règlement intérieur...) | Modalités pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Exercice individuel - Echanges - Synthèse
Modalités pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> - Exercice individuel - Echanges - Synthèse |
|---|--|

SEQUENCE 10 : JEUX DE ROLES – 105 MINUTES

- **Spécialisation : Laïcité et usage des espaces publics**
 - Expériences vécues par les participants
 - Posture à adopter en fonction du contexte d'exerciceModalités pédagogiques :
 - Exercice en plénière
 - Jeu de rôle
 - Echanges
 - Synthèse
- **Spécialisation : Laïcité et relation socio-éducative**
 - Expériences vécues par les participants
 - Posture à adopter en fonction du contexte d'exerciceModalités pédagogiques :
 - Exercice en plénière
 - Jeu de rôle
 - Echanges
 - Synthèse

SEQUENCE 11 : CLOTURE DE LA FORMATION – 30 MINUTES

- **Retour sur les deux jours de formation**
 - Acquis réinvestissables
 - Difficultés perçues
 - Points d'incompréhension éventuelsModalités pédagogiques :
 - Echanges

D - ÉVALUATION

- **Pour la remise d'attestation de participation** : Questionnaire (30 minutes)
- **Questionnaire de satisfaction**

E - ORGANISATION

Formation sur 2 jours – 12 heures à LIMOGES
Maison des Sports, 35 boulevard de Beaublanc 87100 LIMOGES

F – PLANNING DES COURS

Mercredi 15 septembre 2021 : 9h - 12h et 13h30 - 16h30 Jeudi 16 septembre 2021 : 9h - 12h et 13h30 - 16h30

G – HEBERGEMENT ET RESTAURATION

L'hébergement et la restauration ne sont pas pris en charge.

H – COÛT DE LA FORMATION

Cette formation est gratuite, elle est prise en charge par des crédits d'Etat

H - COORDONNEES

Personne responsable de la formation :
Myriam PINOL
05 55 79 20 87 – hauteviennne@franceolympique.com